

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 06/05/2025

La ligue contre la violence routière soutient la proposition de loi sur l’homicide routier et souhaite qu’elle soit votée dans sa version déjà approuvée en janvier 2024 par l’Assemblée nationale.

La Ligue contre la violence routière confirme qu’elle sera présente dans les tribunes de l’Assemblée nationale, pour soutenir la proposition de loi qui sera débattue demain mercredi 7 mai, visant à créer une infraction routière autonome, en cas de consommation excessive d’alcool, de drogue ou d’excès de vitesse.

Les 200 000 victimes et co-victimes annuelles de la violence routière n’acceptent plus que les auteurs des collisions qui ont détruit leur vie ne soient poursuivis que pour homicide involontaire.

La loi doit évoluer, doit se doter d’un arsenal moderne pour enfin dissuader les comportements irresponsables en donnant des moyens supplémentaires aux juges d’accompagner les pouvoirs publics vers la réalisation de leur engagement : zéro tué et blessé grave sur les routes d’ici 2050.

L’homicide routier propose un changement sémantique, souhaité par les victimes, mais intègre aussi des circonstances aggravantes plus nombreuses et des peines complémentaires plus dissuasives. Cette nouvelle loi est une étape indispensable vers la vision zéro victime. Nous attirons l’attention sur le fait que la réduction du coût sociétal de 100 milliards €/an de la violence routière permettra de réduire les déficits publics.

Nous faisons confiance à tous nos députés pour approuver le 7 mai le projet de loi dans sa version déjà validée par eux en janvier 2024. Ils écriront l’histoire car désormais on ne parlera plus d’accident mortel mais de collision mortelle (la fatalité n’existe pas), ni de faits divers mais de drame humain inacceptable. Il est urgent de cesser d’excuser l’inexcusable, pour ne plus accepter l’inacceptable !

Contacts presse :

Jean-Yves Lamant, Président bénévole, presfednat@violenceroutiere.fr : 0612127820

Pierre Lagache, Vice-président bénévole, violenceroutiere46@orange.fr : 0607457577

violenceroutiere.fr
contact@violenceroutiere.fr
+33 (0)1 45 32 91 00

Association d’intérêt général
déclarée à la préfecture
de police de Paris le 22 avril 1983

Siège social :
149 Avenue du Maine
75014 Paris